



Corporation des résidents du lac Xavier

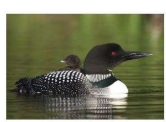
Procès-verbal de la 38^e assemblée générale annuelle des résidents

Le 9 juin 2019 à 10 h 00

Hôtel de ville, salle Alfred Pilon, 1371 rue du Centenaire, La Conception

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2018
3. Rapport des états financiers
4. Rapport du Conseil d'administration
5. Rapports des comités
 - A- Développement au lac Xavier
 - B- Ensemencement
 - C - Protection de la qualité des eaux du lac Xavier
6. Coalition pour une navigation responsable et durable
7. Informations de la Municipalité La Conception
8. Élection (2 postes à combler)
9. Divers
10. Levée de l'assemblée



André Beaudry fait l'ouverture de l'assemblée à 10 h 00 et présente les membres du CA.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Roger Ranger propose l'adoption de l'ordre du jour

Serge St-Jean appuie

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption du procès- verbal du 10 juin 2018

Madeleine Thivierge propose l'adoption du procès- verbal

Roger Ranger appuie

Adopté à l'unanimité

3. Rapport des états financiers

André Beaudry, trésorier de la Corporation présente le rapport financier 2018-2019. Ce rapport est affiché à l'écran. Les membres de l'assemblée ont aussi ce rapport entre les mains. André répond aux questions.

Pierre Clermont propose l'adoption du rapport financier

Michel Legault appuie

Adopté à l'unanimité

À noter on doit faire des clés pour la descente après avoir vérifié la procédure avec Jacques Noël de Tilly.



4. Rapport du Conseil d'administration

Carolle Bouchard, présidente présente le rapport d'administration.

juin 2018 - juin 2019

Résidences riveraines 100

Membres de la Corporation 74

Le Conseil d'administration a tenu :

1 Assemblée générale annuelle : JUIN 2018

4 Assemblées régulières : Août – Octobre 2018 / Mars - Avril 2019

Des rencontres de travail et de nombreux échanges de courriels.

RÉALISATIONS

* **CODE DE VIE version 2018** (en français et en anglais)

* **ENTENTE DE COURTOISIE POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE** (en français et en anglais) Distribution aux élus municipaux à la séance municipale de juin 2018, aux résidents présents lors de l'AGA de juin 2018, en main propre (porte à porte) au début de l'été 2018, par Nicole Messier, Anne Della Rosa, Carolle Bouchard et par la poste pour certains résidents.

* **CARTE PLASTIFIÉE** Distribution aux résidents présents à l'AGA du 9 juin 2019. Il est prévu que tous les résidents recevront la carte, soit en main propre ou par la poste au début de l'été 2019. Les élus et les fonctionnaires municipaux recevront également une carte lors de la séance municipale du 10 juin 2019.

PROJET : CARACTÉRISATION DES PLANTES AQUATIQUES

22 juin 2018 Formation Projet CRE Laurentides à *Amherst*

*** Carolle Bouchard, Anne Della Rosa, Nicole Messier, Roger Ranger

29 juin 2018 à *Sainte-Marguerite*

*** Marie – Joëlle Crépeau, Paul Gervais

2 juillet 2018 : rencontre préparatoire pour la caractérisation des plantes aquatiques = le 23 juillet 2018

*** Marie- Joëlle Crépeau, Claude Britt, Anne Della Rosa, Nicole Messier, Roger Ranger, Paul Gervais, Carolle Bouchard



23 juillet 2018 : caractérisation des plantes aquatiques

4 équipes de sentinelles composées de Marie-Joëlle Crépeau, Claude Britt, Anne Della Rosa, Yves Sanche, Nicole Messier, Roger Ranger, Paul Gervais, Danielle Gervais, France Granger et du CRE : Stéphaney Paquin Desjardins et Antoine Boucher.

[PLUS DE DÉTAILS au point 5 : rapports des comités](#)

29 juillet 2018 : analyse de l'eau

*** Claude Britt, Anne Della Rosa, Norman Gagnon, Paul Gervais

[PLUS DE DÉTAILS au point 5 : rapports des comités](#)

PROJET : AU LAC XAVIER, ON REBOISE

20 mai 2019 : Plantation d'une centaine d'arbres (feuillus et conifères)

Terrain de loisirs

Un comité ad hoc est constitué par Serge St-Jean, Norman Gagnon, Gaétan Alarie et de Carolle Bouchard.

Pour donner suite à une recommandation de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 10 juin 2018, M. Serge Saint- Jean a déposé à la séance municipale du 11 juin 2018 une demande aux élus municipaux pour rencontrer le directeur général, M. Hugues Jacob, concernant une remise en question de la superficie du terrain de loisirs de 7,213 mètres carrés et des coûts s'y rattachant.

Le 5 juillet 2018 avait lieu la rencontre en présence de M. Hugues Jacob de la Municipalité, M. Gilles Séguin de la MRC, des membres du comité ad hoc représentant la Corporation des résidents du lac Xavier. Après discussions et documents à l'appui, il a été convenu d'instaurer des mesures d'harmonisation :

1. Il a été entendu que pour le BAIL 2019, il y aurait mesurage dudit terrain pour une superficie de 2,700 mètres carrés conformément aux données antérieures. (Réf : BAIL 1991) Le mesurage a été fait le 11 octobre 2018 par M. Pierre Morin de la MRC en présence de M. Roch Gervais de la Municipalité, Messieurs Serge Saint-Jean, Norman Gagnon, Gaétan Alarie et Mme Carolle Bouchard de la Corporation.

2. Les coûts chargés pour le terrain de loisirs seront de 761.13 \$ avec le nouveau mesurage de 2,700 mètres carrés au lieu de 1,587.80 \$ pour 7,213 mètres carrés. Les coûts pour la cartographie du secteur (mesurage) et le changement de locataire seront assumés par la municipalité. (Total 774.94\$) Il y a une entente négociée concernant la compensation du trop-perçu pour le bail 2018. La Corporation n'aura pas à payer le bail de 2019.



3. La municipalité est locataire et signataire du bail TPI-2013-0017.
4. Au printemps 2019, des travaux de reboisement au terrain des loisirs seront exécutés par la municipalité avec la participation des membres de la Corporation.

Le 20 mai 2019, 100 arbres ont été plantés dans le cadre du projet :

AU LAC XAVIER, ON REBOISSE avec la participation de Marie-Joelle Crépeau, Serge St-Jean, Norman Gagnon, André Beaudry, Nicole messier, Roger Ranger, Carolle Bouchard, Jean- François Beaudoin, Anne Della Rosa, Yves Sanche de la Corporation et de France Granger et Ariane Brisson de la municipalité La Conception.

NOTE : Les dates, les détails des rencontres, les échanges de courriels et tous les documents sont consignées sur le Dropbox de la Corpo. Tout au long du processus les membres du CA ont été consultés par Carolle responsable de ce lourd dossier.

REPRÉSENTATIONS

Présences aux séances municipales (10)

*** Carolle Bouchard, Nicole Messier, Anne Della Rosa
(2 absences en juillet 2018 et en avril 2019)

20 juin 2018 : Assemblée générale annuelle : Coalition pour une navigation responsable et durable à Mont-Tremblant. Étaient présents : Carolle Bouchard, Anne Della Rosa, Yves Sanche, Claude Britt, Carmenza Granados.

27 août 2018 : Assemblée publique de consultation à la Municipalité de La Conception
OBJET : Location à court terme amendant les règlements sur--- permis et certificats --- usages conditionnels--- le zonage. Étaient présents : Nicole messier, Anne Della Rosa, Yves Sanche, Carolle Bouchard et Michel Bouchard

PLUS DE DÉTAILS au point : 7 Informations municipales

29 mai 2019 : consultation publique sur les activités forestières dans les Laurentides : séance d'information menée par les organismes responsables de la coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources et territoire. (Tables GIRT)

Présentation des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels préparés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Était présente : Carolle Bouchard

À noter : un comité pourrait faire un suivi sur la coupe de bois. On pourrait aussi demander à M. Bigras de faire partie de ce comité.

DOSSIERS



- Mise à jour des coordonnées des résidents du lac Xavier
- Accueil de nouveaux résidents (1)
- Activité : 5 à 7, septembre 2018
- Activité : 4 à 6, octobre 2018 : cérémonie de reconnaissance pour Louise et Jacques Noel de Tilly
- Mise à jour du tableau : Conseil d'administration / Projets / Comités / Dossiers
- Journal ÉCHO DU LAC XAVIER décembre 2018 et juin 2019
- Ébauche d'un projet de Mise à jour du site WEB pour 2019 – 2020

REMERCIEMENTS

Voici le texte de Carolle :

« Lors de la rencontre du CA du 2 mars 2019, j'ai informé les membres que je quittais la présidence en date du 3 mars 2019 et que je quitterais, suite à l'AGA du 9 juin 2019, comme membre du Conseil d'administration. J'ai assuré les membres du CA que je terminerais le dossier du Terrain des loisirs avec la municipalité par le projet de reboisement : **Au lac Xavier, on reboise**

Après 6 ans, le temps est venu pour moi de passer à autre chose. Je crois qu'il est important que le Conseil d'administration se renouvelle afin que la Corporation garde un dynamisme dans sa gestion et ses actions.

Depuis 60 ans, le lac Xavier est un milieu de vie qui a beaucoup d'importance pour moi, mes enfants et petits-enfants. C'est ce qui a motivé mon implication à la Corporation et pour laquelle, je devais à mon tour, consacrer du temps à protéger la qualité de l'eau du lac XAVIER, la forêt qui l'entoure et la faune qui l'habite.

Je remercie les membres du Conseil d'administration de 2013 à 2019 avec lesquels je me suis investie et qui m'ont accompagnée tout au long de mon mandat à la présidence (février 2015 - mars 2019). Merci à Jean- François Beaudoin d'avoir accepté la présidence par intérim.

Je remercie également les membres de la Corporation qui se sont impliqués dans les comités. À maintes occasions j'ai eu recours à leurs services ce que j'ai grandement apprécié.

Merci à vous, pour votre fidélité, votre collaboration et votre participation aux Assemblées générales annuelles.

Au plaisir »

Carolle Bouchard

Serge St-Jean propose le rapport du conseil d'administration.

Dominique Scarfone appuie



Adopté à l'unanimité

Note : Nicole Messier et Carolle Bouchard démissionnent comme membres du CA. Elles ont rédigé un bilan des activités de la Corporation depuis 2013, date de leur arrivée au Conseil d'administration. Vous le trouverez dans l'Écho de juin 2019.

5. Rapports des comités

A- Développement au lac Xavier

Deux autres terrains du PROJET XAVIER de M. Bigras (propriétés exclusives) ont été vendus. À ce jour, 6 terrains sur 8 sont maintenant la propriété de futurs résidents. L'accès à ces terrains passe par le chemin des CHIC SHACK et se poursuit par un chemin privé jusqu'au lac Xavier. Pour informations supplémentaires voir le journal TREMBLANT EXPRESS.

Selon M. Séguin de la MRC des Laurentides, le lac Xavier est développé à 70%. Idéalement, compte-tenu de sa superficie, il ne devrait pas être développé à plus de 60%. On se questionne comment faire pour protéger notre lac contre un développement excessif et quels sont les règlements concernant les terrains de la 2^e couronne?

B- Ensemencement

Anne Della Rosa fait le point sur ce dossier qui sera traité avec plus de discrétion. Dorénavant, le rapport financier et les détails concernant l'ensemencement ne seront plus sur le site WEB. Seuls les membres auront des informations précises sur le sujet. Un courriel sera envoyé aux riverains en début de saison les informant de la date et des sommes allouées pour cette activité.

C- Protection de la qualité des eaux du lac Xavier

Marie-Joëlle Crépeau, responsable de ce comité présente à l'écran tous les dossiers traités en 2018 et ceux qui seront traités en 2019. Toute cette documentation (40 diapositives) se trouve sur le site web de la Corporation.



- Analyse de la qualité de l'eau.

Le lac est découpé en 9 zones présentées à l'écran.

Des analyses sont effectuées depuis 1997. Marie-Joëlle commente les résultats de l'eau de consommation et de l'eau de baignade. La qualité de l'eau de baignade et de consommation est encore excellente!

Cette année l'analyse de l'eau de consommation se fera dimanche le 28 juillet 2019.

La distribution des bouteilles se fera à votre quai entre 10 h et 12 h.

La récupération des bouteilles entre 16 h et 18 h.

Les résidents qui préféreraient aller chercher leur bouteille la veille chez Claude Britt entre 18 h et 21 h et la rapporter entre 18 h et 21 h.

- Protocole de transparence de l'eau

Depuis les 8 dernières années, l'eau du lac Xavier a une transparence d'environ 8,5 mètres en moyenne. Ce qui est très bien.

- Caractérisation du lac pour la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes. (PAEE)

Lundi le 23 juillet 2018, une équipe de bénévoles, ayant participé à une session de formation donnée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, ont longé les bandes riveraines avec le matériel nécessaire pour effectuer leurs recherches. Bonne nouvelle : aucune PAEE n'a été répertoriée. Voir le journal Écho de déc. 2018 pour voir les photos et les noms des participants.

À l'écran on peut voir 2 photos sur les PAEE et trois autres photos présentant les plantes trouvées au lac Xavier. Le 24 ou le 25 août (selon la température) aura lieu une 2^e caractérisation. Les bénévoles sont les bienvenus.



Lavage des bateaux

La présentation se poursuit en projetant 5 photos illustrant très bien la procédure pour nettoyer l'embarcation, la remorque, l'équipement et autre matériel mis en contact avec un autre plan d'eau.

Marie-Joëlle termine sa présentation en remerciant Jacques Noël de Tilly, Claude Britt, Roger Ranger et Paul Gervais. Elle invite d'autres bénévoles à assurer la relève.

Danielle Gervais propose l'adoption des rapports des comités.

Nicole Beauregard appuie.

Adopté à l'unanimité.

Madeleine Thivierge, au nom de l'assemblée, propose une vote de félicitations au CA pour l'excellent travail accompli. Elle souligne aussi le départ de Carolle Bouchard et Nicole Messier et les remercie de leur grande implication depuis 2013 sur plusieurs dossiers du CA.

Voici quelques recommandations qui font suite à ces exposés.

- Rencontrer M. Langelier, le propriétaire de l'hydravion sur le lac pour le sensibiliser au danger de l'introduction des PAEE.
- Prendre des informations et sensibiliser les dirigeants de l'école de pilotage du lac Chaud sur la problématique des «stop and go» de leurs hydravions considérant que les lacs environnants sont envahis par le myriophylle à épi.
- Rencontrer les propriétaires d'embarcations qui viennent à la descente pour les sensibiliser.
- Placer une boîte à la descente pour recueillir les certificats de lavage.
- Mettre en place un mécanisme d'ouverture de la barrière avec un coupon (certificat de lavage standardisé). Avec ce nouveau concept, présenté depuis plusieurs années par Jacques Noël de Tilly, on pourrait approcher une entreprise qui accepterait de



- l'expérimenter. Cette demande a déjà été faite à Roch Gervais il y a plusieurs années et réitérée par Carolle il y a plus de 4 ans.
- responsabiliser les gens ayant des canots, kayaks ou autres embarcations.
 - Établir un plan d'action en collaboration avec le CRE Laurentides.
 - Cartographier les herbiers du lac Xavier, été 2019.

6. Coalition pour une navigation responsable et durable

Claude Britt, est membre de ce comité et leur représentant au CA. M. Will Dubitsky a été remplacé à la présidence par Daniel Piché, co-fondateur de la Coalition. Claude nous rappelle les objectifs de cet organisme qui se fait connaître de plus en plus auprès de la population, des municipalités et des associations de lacs. Elle participe entre autres au Salon nautique et à différents événements. La Coalition finance des études scientifiques en partenariat avec des municipalités et différentes associations de lacs sur l'importance des vagues de différents types d'embarcation

La Coalition, regroupant des expertises légales et scientifiques, poursuit ses démarches auprès des députés pour les sensibiliser à l'importance d'effectuer la mise à jour de la législation actuelle sur la navigation. Son objectif est d'obtenir un appui pancanadien pour la réglementation des bateaux à moteur fondée sur les sciences environnementales. Elle relève de nombreux défis dont son programme de recherche 2018-2019 et sa collaboration avec le Centre d'innovation de Transports Canada. Elle participe aux comités consultatifs sur la navigation. Une ébauche d'amendement à la loi sur la Marine Marchande, incluant des suggestions, des règles spécifiques à la navigation de Plaisance, a été soumise au Ministère des Transports. La Coalition collabore avec d'autres organismes dont le Regroupement des Organismes des Bassins versants RBOVQ. M. David Graham, député fédéral des Laurentides-Labelle, supporte la Coalition et a accepté de soumettre une pétition au nom de la Coalition. Notre municipalité supporte la Coalition.

Les résultats des études scientifiques sont publiés sur le site :

info@coalitionnavigation.ca. On peut également devenir membre et signer une pétition en ligne.



7. Informations de la Municipalité La Conception

Voici les sujets présentés à l'écran et expliqués par Nicole Messier

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Bulletin municipal
On peut le consulter sur le site de la municipalité. Il contient des informations très pertinentes sur différents sujets dont ceux traités ici.

- Remboursement des frais de non-résidents
La Municipalité rembourse les frais de non-résidents pour certaines activités hors territoire. (Ville de Mont-Tremblant)
Ex: piscine, soccer, hockey, patinage artistique. Max 300\$ par enfant et 100\$ par adulte annuellement. Vous devez présenter une copie de la facture avec votre nom et le coût chargé pour les non-résidents.

- Locations à court terme sur les lacs (moins de 30 jours)

Il y a eu une consultation publique le 28-08-19. Lors de l'assemblée municipale du 10-09-19 des résidents du lac Des Trois-Montagnes ayant déjà une pétition d'au moins 12 personnes demandant un référendum, s'opposent à des changements. La municipalité a renoncé à changer sa réglementation. Cependant elle a pu changer la définition de court terme qui passe de 14 jours à 30 jours. Dorénavant, seules les résidences ayant déjà obtenu une classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) et ayant obtenu un accord d'usage conditionnel de la municipalité pourront effectuer des locations.

- Règlement sur le brûlage #09-217

- Les feux d'ambiance (feux de camp) sont permis avec certaines conditions concernant le type de contenant, son implantation, la



dimension (max. 1 mètre par 1 mètre) et l'aspect sécuritaire. On doit demander un permis pour les feux de végétaux et les feux de joie. Le bulletin municipal de mars 2018 illustre très bien ce règlement. Voir aussi juin 2018.

- Pour connaître l'indice du danger d'incendie de votre région on cherche Société de protection des forêts contre le feu SOPFEU (sopfeu.qc.ca) ou on téléphone au 1-800-463-3389.
- Permis pour nouveaux projets

cf. France Granger 819-681-3016 Poste 5405

EX : cabanon, clôture, quai etc...

B- ENVIRONNEMENT

- Vérification des installations sanitaires

La vérification de la vidange des fosses septiques se fait d'une façon informatisée 3 fois par année. La municipalité doit être avisée lorsque la vidange a été effectuée.

La vérification des installations sanitaires se poursuit pour une 6^e année.

Jusqu'en juin 2019, des inspections ont été effectuées pour les années 1990 et moins. La Municipalité oblige les propriétaires à effectuer les changements s'il y a lieu.

En général la collaboration est bonne. Cependant la Municipalité va effectuer les travaux si les propriétaires refusent de coopérer. Tous les coûts incluant l'emploi d'un technologue et d'un excavateur leur sont alors chargés.

- Collecte des matières organiques (bacs bruns) 819-681-3016
Poste 5406

On retrouve l'horaire du ramassage des ordures et des matières recyclables sur le site web traindeviedurable.com

Cette année, 3 agents en environnement ont été engagés pour l'été par la MRC pour les municipalités de Brébeuf, La Conception, Labelle, Macaza et La Minerve.



Écocentre

- Un écocentre est un centre de récupération pour vous départir écologiquement des matières non acceptées dans la collecte des matières résiduelles. C'est un service gratuit jusqu'à 26 visites par année.

Écocentre Mont-Tremblant, 60, ch. Brébeuf 819-425-8614 poste 2604)

Ex : matériaux de construction, recyclage #6, styromousse.

- Ligne info moustique 1-844-8700

La compagnie gdg.environnement@gdg.ca traite les mouches noires à toutes les 2 semaines depuis la fin avril. Les maringouins sont traités au printemps seulement sauf si le pluviomètre indique 60 mm de pluie de suite. L'eau stagnante est propice à l'éclosion des moustiques.

8. Élection (2 postes à combler)

Carolle Bouchard propose Jean-François Beaudoin comme président d'élection, Nicole Messier, comme secrétaire, Anne Della Rosa et André Beaudry comme scrutateurs.

Claude Britt appuie

Adopté à l'unanimité

Le président d'élection fait l'ouverture des mises en candidatures.

Carolle Bouchard propose	Marie-Joëlle Crépeau	Madeleine Thivierge appuie
Danielle Gervais propose	Philippe Leroux	Carolle Bouchard appuie
Nicole Messier propose	Ronald Beaucage	Jean-François Beaudoin appuie
J-F Beaudoin propose	Marie-France Lussier	Madeleine Thivierge appuie.

Louise Gauvreau propose la fermeture des candidatures

Claude Britt appuie

Adopté à l'unanimité



Le président d'élections demande aux candidats, en commençant par la dernière mise en candidature si, ils ou elles acceptent.

Marie-France Lussier accepte

Ronald Bocage refuse

Philippe Leroux refuse

Marie-Joëlle Crépeau accepte

Marie-Joëlle Crépeau et Marie-France Lussier, étant les seules à avoir acceptées sont donc élues.

9. Divers

Aucun sujet n'est apporté

10. Levée de l'assemblée

Roger Ranger propose la levée de l'assemblée à 12 h 13

Jacques Noël de Tilly appuie

Adopté à l'unanimité

Nicole Messier secrétaire-adjointe aux procès-verbaux